

*Question présentée par le député :*

*M. Roger Deneys*

*Date de dépôt : 12 novembre 2015*

## **Question écrite urgente**

**Déclassement des Cherpines : comment et pourquoi le Conseil d'Etat a-t-il présenté sans concertation une augmentation de 30% du nombre de logements à bâtir ?**

Le Conseil municipal de la commune de Plan-les-Ouates s'est fortement ému ce mardi 10 novembre de la façon dont le Conseil d'Etat a exprimé la volonté du Grand Conseil de densifier davantage le périmètre des Cherpines, conformément à la motion M 2281 adoptée récemment par notre Grand Conseil.

Il apparaît en effet que des projets de densification supplémentaire, permettant de réaliser un surplus de logements de l'ordre de 30%, ont déjà été présentés à la commune, sans concertation préalable avec celle-ci (et on peut donc certainement aussi en déduire que la commune de Confignon a également été mise devant le fait accompli), ni en termes de nombre de logements supplémentaires, ni en termes de projets à concrétiser.

*Le Conseil d'Etat est-il conscient, indépendamment de la position de principe qui consiste à densifier davantage le périmètre, que la fixation unilatérale de nouveaux objectifs en termes de nombre de logements et la réalisation de projets sans concertation préalable avec les communes risquent de susciter des oppositions majeures et massives et donc de retarder la réalisation desdits logements ?*

*Le Conseil d'Etat peut-il également nous expliquer ce qu'il entend faire pour concrétiser la réalisation de ces logements en maintenant le dialogue avec les communes concernées ?*

*Ou, à l'inverse, le Conseil d'Etat peut-il nous indiquer s'il souhaite dorénavant mettre un terme à la concertation avec les communes pour réaliser les grands projets ?*